

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SAINTES - 1708 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/08/2026 - 4640 - 2024 B 00529 - 433 926 821 - ALMAG



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2024 B 00529

ALMAG

3 RUE DES GEAIS

17640 VAUX-SUR-MER

Nos références : MCU/2024 B 00529

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

Dénomination sociale : ALMAG

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

3 RUE DES GEAIS
17640 VAUX-SUR-MER

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 433926821 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 04/08/2026 le dépôt, arrivé au greffe le 10/07/2026, enregistré sous le numéro 2026/4640, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2025

Récépissé délivré le 04/08/2026

Le greffier

Maître Zoé DAMITZIAN



Déposé le 01 JUIL. 2026
N° RCS 2024 B529
N° de dépôt 4640

ALMAG

Société à responsabilité limitée au capital de 211 200 €
Siège social : 3 Rue des Geais
17640 VAUX SUR MER
RCS SAINTES 433 926 821

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT
SOUMISE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
APPELEE A STATUER SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL
CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

L'Assemblée Générale, considérant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est bénéficiaire de 92.086,53 euros, décide de l'affecter en intégralité au compte « Autres Réserves ».

Aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIEE CONFORME

SARL ALMAG
3, Rue des Geais
17640 Vaux sur Mer
RCS Saintes 433 926 821

1 - BILAN SIMPLIFIE

N° 2033-A

2026

Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG		Néant		*			
Adresse de l'entreprise : 3 RUE DES GEAIS 17640 VAUX SUR MER							
Numéro SIRET* : 43392682100037							
Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* : 12		Durée de l'exercice précédent* : 12		Ex. N-1 clos le :			
		Exercice N, clos le : 31/12/2025		31/12/2024			
ACTIF		Brut 1	Amortis.-Provisions 2	Net 3	Net 4		
I	Immobilisations - Fonds commercial*	010	012				
M	Incorporelles - Autres*	014	016				
M	Immobilisations corporelles*	028	484 366	030	410 429	73 938	73 938
O	Immobilisations financières* (1)	040	1 293 000	042		1 293 000	1 288 598
Total I (5)		044	1 777 366	048	410 429	1 366 938	1 362 536
C	Stocks - Mat. 1ères, appros en cours de prod.*	050		052			
I	- Marchandises*	060		062			
R	Avances et acomptes versés sur cdes	064		066			
C	Créances - Clients et comptes rattachés*	068	5 964	070		5 964	
U	(2) - Autres* (3)	072	985	074		985	17 478
L	Valeurs mobilières de placement	080		082			100 000
A	Disponibilités	084	492 376	086		492 376	358 706
N	Charges constatées d'avance*	092		094			
T	Total II	096	499 325	098		499 325	476 184
Total général (I + II)		110	2 276 691	112	410 429	1 866 263	1 838 720

PASSIF				Ex. N Net 1	Ex. N-1 Net 2
K Capital social ou individuel*		120		211 200	211 200
Ecart de réévaluation		124			
P Réserve légale		126		21 120	21 120
R Réserves réglementées*		130			
O Autres réserves (dont rés. relative à l'achat d'oeuvres d'art* (131		132		673 804	644 436
P Report à nouveau		134			
R Résultat de l'exercice		136		92 087	29 368
E Subventions d'investissement		137			
S Provisions réglementées		140			
Total I		142		998 211	906 124
Provisions pour risques et charges		154			
D Emprunts et dettes assimilées (4)		156		9 000	9 000
E Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)		164			
T Fournisseurs et comptes rattachés* (4)		166		720	720
T Dettes fiscales et sociales (4) (dont montant de TVA Ex. N :) (169	542	172		15 285	27 057
E Comptes courants d'associés		173		334 882	324 142
S Autres dettes		175		508 165	571 677
Produits constatés d'avance		174			
Total III		176		868 052	932 596
Total général (I + II + III)		180		1 866 263	1 838 720
R (1) Dont immobilisations financières	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
E à moins d'un an					
N (2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût revient des immos acquises	182	410 000	
V ou créées au cours de l'exercice*					
O (3) Dont comptes courants d'associés	199	Prix de vente hors TVA des	184	531 712	
I débiteurs		immob cédées au cours de l'ex.*			

* des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2033-NOT.

Désignation de l'entreprise :		SARL ALMAG		Exercice N, clos le (1)		Ex. N-1, clos le (2)	
				31/12/2025		31/12/2024	
A - RESULTAT COMPTABLE							
P	Ventes de marchandises*	dont export	209	210			
R	Production vendue biens	et livraisons	215	214			
O	Production vendue services*	intracommunau.	217	218	67 844		66 644
D	Production stockée* (varié* stock produits intermédiaires, finis et en cours prod.)			222			
	Production immobilisée*			224			
E	Subventions d'exploitation reçues			226			
X	Autres produits			230	531 712		
P	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	599 555		66 644
C	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234			
H	Variation de stock (marchandises)*			236			
A	Achats de matières 1° et autres approvisionnements* (y compris droits douane)			238			
R	Variation de stock (matières 1ères et approvisionnements)*			240			
G	Autres charges externes* (dont crédit bail :			242	4 644		12 914
E	- mobilier	- immobilier	)				
S	Impôts, taxes et versements assimilés (dt CET* :	243	403	244	1 118		1 119
	Rémunérations du personnel*			250	6 714		6 461
E	Cotisations sociales	Dont cotisations personnelles de l'exploitant	380	252			
X	Dotations aux amortissements*	(Dont dot. amort. du fonds de commerce)	255	254			
P	Dotations aux dépréciations			256			
L	Autres charges (dt prov. fisc. implant. commerciales étranger)	259		262	1		
O	(dt cotisations versées aux org. syndicales et professionnelles	260					
	Total des charges d'exploitation (II)			264	12 477		20 494
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	587 078		46 150
	Produits financiers	(III)		280	143 828		250
D	Produits exceptionnels	(IV)		290	97 481		158 623
I	Charges financières	(V)		294	545 900		140 302
V	Charges exceptionnelles	(VI)		300	140 301		
E	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes art. 217 octies	347					
R	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles art.39 q. D	348					
S	Impôts sur les bénéfices*	(VII)		306	50 099		35 354
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	92 087		29 368
B - RESULTAT FISCAL				312	92 087	314	
Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit col.2							
R	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316			
E	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres am. non déductibles			318			
I	Provisions non déductibles*			322			
N	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033 not)			324	50 099		
T	Divers*, dont intérêts excédentaires des optes-cts d'associés	247		330	172 690		
	écarts de valeurs liquidatives sur OPC		248				
E	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			251			
G	Part de loyers dispensé de réintégration			249			
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997	
Entreprises nouvelle (44 sexies)				986		342	
Zone franche urbaine (44 octies a)				987			
Zone revitalisation rurales (44 quinquies)				138			
Bassins d'emploi à redynamiser				991			
Jeune entreprise innovante (44 sexies A)				989			
Bassins Urbains à dynamiser - BUD				992			
ZFANG (44 quaterdecies)				345			
Investissements et souscriptions outre-mer				344			
Zone de développement prioritaire (44 septdecies)				993			
Dont créance due au report en arrière du déficit*				346		350	97 481
Dont déduct. exception. (art 39 decies A)				655			
Dont déduct. exception. (art 39 decies B)				643			
Dont déduct. exception. (art 39 decies C)				647			
Dont déduct. exception. (art 39 decies D)				648			
Dont déduct. exception. (art 39 decies E)				645			
Dont déduct. exception. (art 39 decies F)				649			
Dont déduct. exception. (art 39 decies G)				641			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DEFICITS				352	217 395	354	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)				356			
Déficits antérieurs reportables * :						360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DEFICITS				370	217 395	372	

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2025

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.



Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG						Néant :		*		
I IMMOBILISATIONS										
ACTIF IMMOBILISE		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation* Val. d'origine des immo en fin d'ex.
Fonds commercial		400		402		404		406		
Autres immob incorp.		410		412		414		416		
I	Terrains	420	73 938	422		424		426	73 938	
M	Constructions	430	410 429	432		434		436	410 429	
M	Inst. tech. mat. out	440		442		444		446		
C	Inst. gén. agenc.	450		452		454		456		
O	Mat. de transport	460		462		464		466		
R	Autres immos corp.	470		472		474		476		
Immob. financières		480	1 428 900	482	410 000	484	545 900	486	1 293 000	
TOTAL		490	1 913 266	492	410 000	494	545 900	496	1 777 366	
II AMORTISSEMENTS										
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Mt Amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amort. afférents aux éts. sortis de l'actif		Mt Amortissements à la fin de l'exercice		
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
I	Terrains	510		512		514		516		
M	Constructions	520	410 429	522		524		526	410 429	
M	Installations techn., mat. & out. ind.	530		532		534		536		
C	Inst. générales, agencés divers	540		542		544		546		
O	Matériel de transport	550		552		554		556		
R	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		
TOTAL		570	410 429	572		574		576	410 429	
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15% et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si cadre insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations	1	2	3	4	5					
cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle	6	7	8	9	10					
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissement	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
	1	2	3	4	Court terme *	Long terme				
					5	19 %	15% ou 12,8%	0 %		
						6	7	8		
1	251 600		251 600	248 006	-3 594					
2	149 300		149 300	140 301	-8 999					
3	145 000		145 000	143 405	-1 595					
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
	578	580	582	584	586	581	587	589		
TOTAL	545 900		545 900	531 712	-14 188					
Plus-values taxables à 19%		579	Régularisations *		590					
TOTAL			596		-14 188					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-N

4 - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES
DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

N° 2033-D

2026

Désignation de l'entreprise : SARL ALMAG Néant : *

1 RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations exercice	Diminutions : reprises exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortis. dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603	605	607
	Autres provis. réglement.	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et cptes rattach.	650	652	654	656
	Autres prov. pour dépréc.	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations		Reprises	(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)	
Fonds commercial	681	683		1	Indemn. congés payés, charges...
Autres Immos. incorp.	700	705		2	
Terrains	710	715		3	
Constructions	720	725		4	
Inst. Techn. Mat & Out	730	735		5	
Inst. Génér. Agenc. Div	740	745		6	
Matériel de transport	750	755		7	
Autre immos. corpor.	760	765			
TOTAL	770	775		Total à reporter lig. 322 N°2033-B	

II DEFICITS REPORTABLES		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	0
Déficits transférés de plein droit (art 209 II-2- du CGI)	982 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	0
Déficits de l'exercice	860	
TOTAL des déficits restant à reporter	870	0

(1) Cette case comprend au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

III DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Montant de la TVA collectée	374 6 242
Dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'art. 154 bis du CGI dont cot. facultatives Madelin	325		
Dont cot. facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
		Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378 803
		Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à un amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'art. 217 octies du CGI		397	
IV TRAVAILLEURS INDEPENDANTS			
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social		690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social		691	
Revenu brut social (si le montant est négatif) (ne pas mettre le signe -)		692	
Revenu brut social (si le montant est positif)		693	